

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit	BOOM DÉGRAISSANT EXTRA FORT PRÊT A UTILISER
Autres moyens d'identification	DRTL
Usage du produit	Dégraissant et nettoyant tout-usage
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	(613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH****Ce produit est classé comme:**

Corrosion cutanée/Irritation cutanée — catégorie 1

Lésions oculaires graves — catégorie 1

2b Éléments d'étiquetage**Pictogramme****Mention d'avertissement** Danger**Mention de danger****H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux****Conseils de prudence:**

Ne pas respirer les brouillards. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de caoutchouc, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou les cheveux: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage : Garder sous clé.

Élimination: Éliminer le contenant et le récipient en accord avec les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Éthylène diamine Tetra acétique acide		2-5	Corrosion cutanée/Irritation cutanée, Catégorie 2 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 1 Matière corrosive pour les métaux, Catégorie 1
Alcool éthoxylé	68991-48-0	1-5	Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 1B Corrosion cutanée/Irritation cutanée, Catégorie 2;
Disodium Trioxosilicate ou disodium oxosilanediolate	6834-92-0	1-5	Corrosion cutanée/Irritation cutanée, Catégorie 1B; Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 1 Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique, Catégorie 3 Matière corrosive pour les métaux, Catégorie 1;
Diéthylène glycol monobutyl éther	112-34-5	5-10	Corrosion cutanée/Irritation cutanée, Catégorie 2 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 2 Toxicité aigüe orale, dermale, par inhalation Catégorie 4
Akyl dimethyl benzyl ammonium chlorure/ alkyl dimethyl ethyl benzyl ammonium chlorure	68391-01-5/ 68391-04-8	0,1-0,5	Corrosion cutanée/ irritation cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la personne porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste reprendre l'irrigation des yeux. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Contact cutané:

Rincer les régions atteintes à l'eau tiède pendant au moins 20 minutes, et plus si nécessaire. Lorsque sous l'eau, la personne doit enlever les vêtements contaminés, ses bijoux et ses souliers. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Inhalation:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion:

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner le plus d'eau possible pour diluer le produit. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement spontané, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration des vomissures dans les poumons. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate ou une ceinture.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Les symptômes les plus importants sont décrits à la section 2b et à la section 11.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune information particulière trouvée.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Aucune information trouvée à ce sujet.

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

Lors d'un feu, des émanations irritantes peuvent se produire.

Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger à le faire.

Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Le produit est biodégradable mais il est corrosif. Ne pas laisser le produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants de caoutchouc, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage. Toujours rajouter le produit dans l'eau et agiter. Utiliser de l'eau froide pour prévenir un dégagement de chaleur excessive.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

7c Matériaux spéciaux d'emballage:

Conserver dans son emballage d'origine qui est fabriqué de polyéthylène. Ce produit peut être corrosif pour certains métaux comme l'aluminium, entre autres.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Diéthylène glycol monobutyl éther	20 ppm		

8b Mesures d'ingénierie:

Ventilation adéquate.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales. Porter un appareil respiratoire approuvé dans le cas d'un déversement important et absence de ventilation ou s'il y a un brouillard du produit présent dans l'air.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc ou en plastique sont recommandés. Des vêtements de protection. Des bottes imperméables en cas de fuite.

Protection des yeux / du visage:

Protection des yeux ou une protection du visage.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide jaune,
Couleur :	Jaune
Odeur :	Odeur de citron
Point de fusion/congélation:	Environ 0°C
Point d'ébullition:	Environ 100°C
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Aucun jusqu'à ébullition
Température d'auto-inflammation:	N/A
pH:	Approximativement 13-14
Viscosité:	< 100 cps @ 25°C
Solubilité:	Miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/A
Tension de vapeur	N/D
Densité relative	1.02 g/cm ³ à 20°C
Densité de vapeur	N/D
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :	Sans objet lorsque utilisé tel que recommandé. Le produit est incompatible avec certains matériaux : voir plus bas.
10b Stabilité chimique:	Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.
10c Risque de réactions dangereuses :	Éviter le contact avec les acides forts et les matières comburantes fortes. Il peut aussi réagir avec des métaux légers comme l'aluminium, le zinc, etc. Quand il est dissout dans l'eau, il génère beaucoup de chaleur et si l'agitation est insuffisante, il y a des risques d'éclaboussures corrosives du produit.
10d Conditions à éviter:	Voir en 10c
10e Matériaux incompatibles:	Éviter le contact avec les acides forts, les matières comburantes fortes et les métaux légers.
10f Produits de décomposition dangereux :	Avec les acides forts et matières comburantes fortes : chaleur et vapeurs d'eau. Avec les métaux légers, dégagement d'hydrogène un gaz inflammable et explosif.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables:	Yeux et ingestion.
Yeux:	Produit très corrosif. Peut causer des brûlures, de l'irritation, des rougeurs, du larmolement et une sensation de brûlure.
Peau:	Peut causer une irritation grave, des brûlures et la nécrose de tissus cutanés. Peut être absorbé en quantités nuisibles par la peau.
Inhalation:	Produit corrosif. Respirer un brouillard émanant du produit peut causer maux de tête, nausée, vomissement, étourdissement. Brûlure possible des voies respiratoires.
Ingestion:	Produit corrosif. Peut causer une brûlure très douloureuse à la bouche, la gorge, l'œsophage et/ou perforation de l'estomac, l'effondrement et possiblement la mort.
Cancérogénicité :	Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant

soupçonné d'être cancérigène. Dans des études à long terme sur des animaux, l'éther butylique de l'éthylène glycol a provoqué une faible hausse des tumeurs, quoique statistiquement significative, chez les souris et non chez les rats. Ces effets ne devraient pas s'appliquer aux humains. Si le produit est manipulé en suivant les bonnes pratiques de manutention industrielle, les expositions ne devraient pas constituer un risque de cancer pour les humains.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :

Sensibilisation de la peau :

Sensibilisation des voies respiratoires :

Matières synergiques :

Autres dangers importants:

P/D

Les ingrédients ne sont pas sensibilisants.

P/D

P/D

P/D

Données

toxicologiques:

Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 4,000 mg/kg, (oral, rat) par calculs puisque nos produits ne sont pas testés sur des animaux. Cependant, la toxicité orale est peu pertinente pour un produit corrosif.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Disodium Trioxosilicate ou disodium oxosilanediolate	847 mg/kg (oral, rat)	Non disponible
Alcool éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, rat)	Non disponible
Diéthylène glycol monobutyl éther	615 mg/kg (oral, rat) >2,000 mg/kg (dermal, lapin)	Non disponible

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Disodium Trioxosilicate ou disodium oxosilanediolate	Leuciscus idus >146 mg/L	96H	Non disponible
Alcool éthoxylé	70.1 mg/L	48H	Non disponible
Diéthylène glycol monobutyl éther	Gambusia affinis 80 mg/L	96H	Non disponible

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Disodium Trioxosilicate ou disodium oxosilanediolate	EC50 >146 mg/L	24H	Non disponible
Alcool éthoxylé	5.3 mg/L	48H	Non disponible
Diéthylène glycol monobutyl éther	1,550 mg/L	48H	Non disponible

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Diéthylène glycol	Non disponible		

monobutyl éther			
-----------------	--	--	--

12b Persistance et biodégradation :	Le produit est biodégradable.
12c Potentiel de bioaccumulation :	Non disponible.
12d Mobilité dans le sol :	Non disponible
12e Autres effets nocifs	Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :	Non réglementé.
Numéro UN:	
Appellation réglementaire:	
Classe de danger :	
Groupe d'emballage :	
Dangers environnementaux:	
Transport en vrac:	
Précautions spéciales :	

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015 : voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2025-06-06

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale

HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value